



## Conférence Annuelle du FEMISE sur : Voisinage étendu : Relation et Coopération de l'UE-Med vers l'Afrique<sup>1</sup>

Malte, 8-9 février 2018

### I. Discours de bienvenue et notes d'ouverture

**Ibrahim Elbadawi**, Président du FEMISE et Directeur Général de l'ERF, inaugure la conférence, et commence par présenter prof. Patricia Augier, Présidente du Conseil Scientifique du FEMISE et de l'IM et souhaite la bienvenue aux participants.

M. Elbadawi présente ensuite le thème de la conférence : « les voisins des voisins », et **souligne que la coopération et les relations de l'UE-Med avec l'Afrique sont d'une grande importance non seulement pour l'Union Européenne mais aussi pour les pays méditerranéens**. L'Afrique est importante pour la création de biens publics et pour le développement aux échelles régionales et internationales. M. Elbadawi prend l'exemple du Maroc et ses initiatives de coopération avec le Sénégal et d'autres pays francophones, et il déclare que ce thème sera inclus dans le futur agenda de recherche du FEMISE. Pour M. Elbadawi toutes les parties prenantes bénéficieraient d'une coopération approfondie. L'Afrique est le plus grand acteur du développement et représente un énorme potentiel, et les pays Med s'y positionnent. Cette coopération représente aussi un intérêt positif en termes de recherches et de politiques.

**Patricia Augier** remercie aussi les participants à cette conférence, avant de démontrer les intérêts d'une coopération élargie. Elle constate d'une part que 25 des 27 pays en situation de pauvreté extrême sont situés en Afrique Subsaharienne. D'autre part, elle met en avant l'explosion démographique que connaît le continent : âge moyen de 18 ans, population multipliée par deux d'ici 2050, par quatre d'ici 2100 (soit un habitant sur trois en 2100 contre un habitant sur six aujourd'hui). Patricia Augier rappelle que la question démographique était un des thèmes de la conférence de l'année précédente : la croissance de la population et l'instabilité de la Région amplifient les flux migratoires, qui s'additionnant aux déplacés climatiques. La seule approche sécuritaire face aux migrations n'est donc pas efficace.

Patricia Augier souligne la nécessité d'une prise de conscience politique avec un plus grand régionalisme afin que les populations bénéficient au maximum de la globalisation. La forte croissance démographique et économique constitue une aubaine pour l'Afrique Subsaharienne, d'autant plus que l'amélioration des niveaux de vie en Asie entraîne une relocalisation des multinationales vers des pays où les salaires sont moins élevés. Il existe donc une opportunité à saisir pour créer un régionalisme Europe-Méditerranée-Afrique Subsaharienne. Patricia Augier déclare que tout le monde a intérêt à ce que l'Afrique se

<sup>1</sup> Cette conférence est organisée avec le soutien financier de l'Union Européenne à travers le projet FEMISE "Support to Economic Research, studies and dialogues of the Euro-Mediterranean Partnership". Les opinions exprimées sont celles des auteurs et des orateurs et ne reflètent pas la position de l'Union Européenne.

développe, et que des opportunités existent en termes de chaînes de valeur globales, d'échanges commerciaux et de réseaux de productions entre l'Euro-Med et l'Afrique. Elle rappelle aussi que les acteurs privés ont un rôle primordial pour le commerce et les IDE, mais qu'une impulsion politique est nécessaire pour créer les conditions favorables.

Elle présente ensuite l'exemple du Maroc en introduisant un rapport visant à identifier les opportunités d'échange de produits avec des pays d'Afrique Subsaharienne, et surtout quels produits n'étaient pas échangés et pourquoi. Les droits de douanes élevés sont un des obstacles : les importations du Maroc de produits provenant d'Afrique Subsaharienne sont soumises à des droits de douanes supérieures à celles provenant d'autres pays méditerranéens, qui sont elles aussi soumises à un taux supérieur aux importations venant d'Europe ou des USA. De leur côté les pays d'Afrique Subsaharienne pratiquent un droit de douanes plus élevé pour les produits en provenance du Maroc que pour les produits venant d'Europe ou des USA. En conséquence, un pays européen a plus intérêt à échanger directement avec un pays d'Afrique Subsaharienne. La règle des cumuls constitue un obstacle supplémentaire aux échanges.

Une autre contrainte réside dans l'insuffisance des infrastructures de transport entre les Pays Med et l'Afrique Subsaharienne, alors que leur rôle est fondamental pour l'intégration dans les chaînes de valeur. Patricia Augier **souligne notamment l'importance d'une coopération régionale dans le domaine de des infrastructures pour une meilleur efficacité des investissements** : un pays sera d'autant plus intégré dans les chaînes de valeur globales si ses voisins investissent aussi dans les infrastructures de transport. Patricia Augier note aussi que les assurances et la couverture des risques et les banques ont également un rôle à jouer dans la facilitation des échanges. Leur efficacité pose question à cause de leur manque de moyens suffisants.

Patricia Augier propose ensuite des pistes pour lever ces obstacles, comme la création d'une Zone de Libre-Échange continentale, ou la création de corridors, physiques et politiques, identifiant les secteurs prioritaires et facilitant les échanges et les IDE. La question d'une approche sectorielle ou bien transversale doit être abordée. Patricia Augier rappelle que 80% des échanges sont réalisés entre entreprises, et 60% ont lieu au sein de chaînes de valeur. L'intégration dans les chaînes de valeur globale est donc une nécessité mais aussi le meilleur moyen d'accroître les échanges et une opportunité pour renforcer une intégration régionale verticale.

D'après Patricia Augier, les Pays Med tireraient d'autant plus profit de leurs relations avec l'Europe et l'Afrique Subsaharienne s'ils accéléraient leur propre intégration : les coûts de leur manque intégration seraient encore plus élevés. Une coopération étendue avec l'Afrique représente donc une nouvelle incitation pour avoir plus d'intégration entre pays méditerranéens, ainsi qu'une opportunité pour que ceux-ci occupent une place privilégiée, permettant de créer de la croissance.

**Clayton Bartolo** (représentant de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée) commence par remercier le FEMISE ainsi que les participants à la conférence. Il affirme que l'Assemblée est convaincue que la coopération est une nécessité politique et stratégique pour la Région Méditerranéenne. M. Bartolo remarque que le PAM et le FEMISE sont complémentaires car les parlements permettent l'adoption de politiques suggérées par le secteur privé et par la recherche académique. Il précise que les parlements ont besoin des instruments fournis par

le monde académique pour prendre des initiatives appropriées. M. Bartolo rappelle la participation et la contribution du FEMISE à la dernière conférence parlementaire sur la facilitation du commerce et la promotion des investissements en Méditerranée.

**Une meilleure intégration des échanges commerciaux**, en particulier concernant le commerce Sud-Sud et une meilleure harmonisation, transparence et simplification des règles des droits de douanes et des procédures judiciaires. Une autre suggestion est l'amélioration des schémas d'accès aux investissements pour les PME, celles-ci étant au cœur des économies des Pays Méditerranéens. M. Bartolo remarque que, si les fonds pour les gros projets, notamment pour les infrastructures, sont facilement disponibles, les procédures pour les PME sont trop lourdes et doivent donc être allégées. Enfin, une recommandation porte sur l'amélioration de la protection des données, en particulier pour le e-commerce. M. Bartolo rappel ensuite que l'objectif de ces conférences est de réunir des experts issus de différents milieux (secteur public, secteur privé, institutions internationales) et des parlementaires pour se saisir des enjeux et produire des documents incluant des recommandations. M. Bartolo souligne à cette occasion que le FEMISE est une institution pouvant fournir d'importants apports pour les débats parlementaires internationaux.

M. Bartolo invite le FEMISE à rejoindre la Plateforme Académique du PAM. Cette plateforme favorise le transfert de connaissance au sein de la Région avec comme objectifs la création d'un mécanisme d'échange de connaissance régional, l'intensification de la coopération régionale entre parlementaire, les acteurs académiques représentants du secteur productif, faciliter la mobilité des enseignants et des étudiants dans la Région Méditerranéenne, l'offre d'un pôle permettant aux parties prenantes de réaliser des expertises de haut niveau sur des thèmes spécifiques, et enfin l'identification de domaines d'excellence.

Clayton Bartolo souligne aussi qu'une ouverture et une collaboration plus approfondies avec le reste du continent africain est une nouveauté qui a été longtemps attendue, et que celle-ci pourrait accélérer l'intégration de la région EuroMed, faciliter le commerce, et fournir une aide pour la gestion des flux migratoires. Il suggère de construire une telle coopération avec des institutions parlementaires, économiques et financières opérant en Afrique. M. Bartolo termine en remerciant une nouvelle fois le FEMISE pour l'invitation à l'ouverture de cette conférence, et exprime son souhait de construire une coopération structurée entre le PAM et le FEMISE.

## **II. Compte-rendu des Sessions plénières**

### **Première Session : Où en sommes-nous en termes de coopération EuroMed-Afrique? État des lieux des accords et projets existants**

Les événements se déroulant dans son voisinage ont beaucoup d'importances sur l'Union Européenne, commence par rappeler dans un message vidéo **Chrystos Stylianides**, Commissaire de l'UE chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises. Les menaces que sont le changement climatique, l'insécurité ou le terrorisme, constituent des enjeux globaux réclamant des solutions globales. Le précédent sommet UE-UA de novembre 2017 a souligné que l'Afrique représentait le plus grand défis de l'époque.

M. Stylianides déclare qu'investir dans la jeunesse doit être une priorité pour l'Afrique et l'Union Européenne. La dynamique démographique du continent africain et sa population

jeune (60% des africains ont moins de 25 ans) entraînent une pression croissante sur le système éducatif. L'éducation demeure essentielle contre les mariages forcés ou pour obtenir du travail, permettant d'arrêter la perte de générations. M. Stylianides souligne que la réponse aux crises frappant l'Afrique est l'un des défis actuels les plus importants du fait des confrontations et des souffrances des populations et des impacts catastrophiques sur les communautés. Une enveloppe de 700 millions d'euros a été mise en place pour l'assistance humanitaire, notamment pour la malnutrition et les déplacements de population.

Ces enjeux illustrent les défis du développement et appellent à une connexion entre développement et aide humanitaire. M. Stylianides recommande de saisir cette opportunité pour créer des infrastructures et améliorer la résilience de ces pays face aux changements, notamment climatiques. Il propose aussi de renforcer les principes de bonne gouvernance avec des institutions garantissant un état de droit et protégeant la société civile. **Il est convaincu qu'une coopération étendue entre EuroMed et Afrique Subsaharienne est non seulement une opportunité mais aussi une nécessité.**

Pour voir le message vidéo de M. **Chrystos Stylianides**, Commissaire de l'UE chargé de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, merci de cliquer [ici](#).

L'intégration régionale en Afrique Subsaharienne prend la forme, au sein de l'Union Africaine, de huit Communautés économiques régionales (CE) ayant divers niveaux d'intégration. **Patrick Plane**, Directeur du CERDI, précise aussi qu'une Zone de libre-échange continentale et un Marché commun étaient prévus pour respectivement 2017 et 2023. Un même état pouvant être membre de plusieurs ensembles régionaux, M. Plane parle d'un « bol de spaghetti » qui complique l'effectivité des unions douanières et entraîne une confusion à propos des règles d'origines.

Les organisations régionales ont peu impacté l'intégration des pays, M. Plane présente toutefois certaines expériences en partie réussies. L'UEMOA a eu un impact réel grâce à un programme de convergence macroéconomique, avec sa monnaie commune (Franc CFA) qui évite les problèmes de couverture de change et permet la convergence de l'inflation et des déficits budgétaires. Si les résultats en termes de croissance sont peu évidents, l'UEMOA a eu un impact positif sur le commerce entre ses pays membres. La volonté aujourd'hui est d'étendre l'UEMO à l'ensemble de la CEDEAO. Une tarification commune (tranches de 0 à 35%) a été instaurée début 2015. Une intégration plus profonde se heurte à des politiques économiques et monétaires différentes d'un pays à l'autre. Par ailleurs, le Maroc et la Tunisie se sont rapprochés de la CEDEAO pour bénéficier d'un meilleur accès au marché uest-africain, mais l'intérêt pour les pays de la CEDAO pose question.

L'UE joue un rôle important dans l'intégration régionale. Cinq CE font l'objet d'Accords de partenariat économique (APE) visant à remplacer les termes préférentiels par des accords asymétriques avec un accès libre au marché européen pour les états africains, qui disposeraient d'une période de transition pour libéraliser leurs économies. Ces APE n'ont pour le moment fait l'objet que d'accords de principe. Mais ils sont critiqués et peu de pays les ont ratifiés. Des craintes s'élèvent concernant le risque que l'UE inonde les marchés de produits agricoles et perturbe certains secteurs émergents et leur intégration dans les chaînes de valeur. Patrick Plane remarque cependant que les importations provenant de pays émergents se substituent à celles provenant d'Europe. Une autre critique concerne la perte de recettes douanières qui affecteraient l'équilibre financier des états. Ces accords

posent aussi question pour les pays moins avancés qui bénéficient déjà d'un statut dérogatoire leur donnant accès au marché européen sans contrepartie.

Les résultats d'une intégration plus complète devraient être une augmentation de la compétitivité, une attraction des IDE, une croissance plus forte, et un élargissement des marchés entraînant des économies d'échelle. Les accords pourraient servir d'impulsion pour une intégration régionale institutionnelle. **En conclusion, Patrick Plane constate une contradiction entre la volonté de constituer une Zone de libre-échange et les réticences à la mettre en place. L'Afrique dispose d'un schéma d'intégration ambitieux mais la politique de mise en œuvre est insuffisante car les intérêts ne sont pas toujours convergents.**

**Roger Albinyana**, Directeur des Programmes régionaux et des politiques Euro-Méditerranéennes de l'IEMED, commence par souligner qu'on observe de plus en plus le besoin d'intégrer la dimension africaine dans les relations Euro-Med. Les pays méditerranéens ont évolué dans leurs stratégies d'investissement et d'infrastructures et sur la question migratoire. Il suggère d'identifier les nexus développement-sécurité évident dans cette région du fait des liens entre ces deux problématiques. Il n'existe pas de vrai cadre politique même si l'UE essaye d'impulser l'intégration, et M. Albinyana regrette le manque d'intégration Sud-Sud qui empêche l'Union Européenne de considérer les pays Sud-Med comme acteur du dialogue avec l'Afrique. Il appelle à une révision de la Politique Européenne de Voisinage en incluant notamment l'importance de l'Afrique Subsaharienne dans la feuille de route de l'UpM.

Des accords bilatéraux ont été signés entre pays européens et méditerranéens, en particulier concernant la migration et la sécurité, thématiques communes aux deux régions, et affectées notamment par les questions relatives à la pauvreté et au respect des droits de l'homme. M. Albinyana rappelle que la migration, qui est majoritairement intra-africaine, n'est pas un problème sectoriel, et que l'UA étudie les migrations professionnelles dans l'objectif de mettre en place une zone de libre-échange garantissant la mobilité des travailleurs. Une réunion ministérielle est prévue en 2018 au sujet des migrations dans le cadre du dialogue 5+5. Les Processus de Rabat et de Khartoum qui concernent notamment les questions de migrations, de gestion des frontières et de protection internationale pour les corridors Est et Ouest africains, sont d'autres exemples de coopération entre pays européens et africains. M. Albinyana regrette que ces dialogues se fassent parfois au détriment des droits internationaux et des droits humains, et souligne la nécessité d'un dialogue multilatéral. L'UE doit être plus efficace et ses pays membres doivent se mettre d'accords malgré les tensions entre ceux-ci notamment sur les questions d'asile politique et sur les dispositifs de relocation. M. Albinyana considère que l'UE devrait collaborer pour trouver des solutions approuvées par tous les pays et non pas imposer sa vision.

Pour M. Albinyana la coopération entre l'UE et l'Afrique est à privilégier. **Il recommande d'augmenter les financements disponibles, de réorienter les fonds humanitaires (fonds UE-Afrique) et propose de nouveaux instruments. Il réclame une politique globale européenne concernant la migration. Il suggère aussi de réformer ou de créer un cadre européen de l'asile, en réformant notamment le principe de Dublin et le remplacer par un principe de solidarité.** M. Albinyana souligne que ce cadre doit

intégrer les pays d'origines des migrants et les pays de transit, et doit favoriser les corridors d'immigration légale. **Il demande aussi à ce que les autorités locales reçoivent d'avantage de compétences et de financement pour gérer les migrants, et celles-ci doivent être directement impliquées dans les processus d'intégration.** Roger Albinyana demande aussi à ce que la migration peu qualifiée soit prise en compte, et que le développement et les inégalités homme-femme soient mis au cœur des discussions.

## **Deuxième Session : Vers où veut-on aller et comment? Le choix d'un nouveau paradigme pour la Coopération EuroMed vers l'Afrique et les Priorités à cibler**

La dynamique évolue en Europe (Brexit, montée des populismes) et sur la rive Sud de la Méditerranée, qui souffre d'un manque de modèle de développement durable. La croissance des pays Med n'a pas été génératrice d'emplois et n'a pas été au bénéfice du développement. **Raed Safadi** (Département du Développement économique, Dubaï), justifie ainsi la nécessité d'un nouveau modèle, l'Union Européenne s'étant surtout intéressée aux questions de sécurité et de stabilité de la Région Sud-Med et, malgré les initiatives, on constate l'absence de résultats probants. Il rappelle aussi que l'environnement au Sud et à l'Est de la Méditerranée est en train de changer. M. Safadi regrette aussi les tensions entre l'agenda de l'UE vis-à-vis du voisinage, intégrant les aspects politiques, économiques et sociologiques, et les relations bilatérales des Etats Membres. Au final, la réalité n'est pas conforme avec l'agenda de Bruxelles.

M. Safadi souligne les bénéfices d'avoir des relations proches entre pays, mais celles-ci se font souvent au détriment de leurs indépendances : il est souvent nécessaire de renoncer à certaines compétences pour bénéficier d'un rapprochement. Il rappelle que ces relations concernaient en particulier les questions de sécurité et de migration, mais qu'il y avait une volonté de faire évoluer l'agenda avec une recherche de relations bilatérales et d'échanges. Les voisins des voisins doivent prendre une part entière dans cet agenda évolutif. M. Safadi rappelle enfin les obstacles et opportunités de l'intégration des pays Med et réclame une relation gagnant-gagnant dans le cadre d'un élargissement de la coopération.

Le partenariat EuroMed souffre de limites institutionnelles, car de multiples cadres coexistent à propos de questions similaires (PEV, dialogue 5+5, Union douanière avec la Turquie...) entraînant une forme de dispersion. **Hassan Sentissi El Idrissi**, Président de l'ASMEX, souligne que les pays Med ont une préférence pour les accords bilatéraux. Il regrette l'absence d'un cadre culturel commun et la persistance de conflits ouverts (Israël-Palestine, Sahara Occidental...) et de trafics en tout genre parcourant les Pays Med et l'Afrique Subsaharienne, entravent la réussite de l'intégration régionale. Une coopération approfondie est donc nécessaire.

L'Europe, qui représente 72% des flux d'IDE vers l'Afrique, doit être la locomotive des investissements stratégiques vers ce continent. Des puissances émergentes (Chine, Malaisie, Maroc) sont entrées en jeu, remettant en cause les puissances classiques (France, Royaume-Uni, Etats-Unis). L'Europe est toutefois de retour en Afrique avec un objectif de sécurisation énergétique et de déploiement de grands groupes.

**M. El Idrissi réclame des actions collectives pour faire face aux enjeux communs, en s'appuyant sur les relations culturelles et linguistiques reliant les continents, et en incluant les questions de co-développement et de respect.** L'Europe doit prendre conscience de l'importance de l'industrialisation et du développement humain en Afrique, et il est nécessaire de résoudre les problèmes à un niveau global du fait de leurs interactions (sécurité-migration...). M. El Idirissi constate que les deux continents sont plus que jamais incités à revoir leur coopération, en évitant une situation où l'Europe est le noyau et les pays Sud-Med et l'Afrique Subsaharienne les périphéries. L'intégration régionale n'est pas une fin en soit, elle ne doit pas être un fardeau mais une responsabilité partagée.

La participation des acteurs extérieurs s'intensifie et s'ajoute à un chevauchement d'initiatives (accords ACP, loi sur la croissance et le développement de l'Afrique, rôle croissant de la Chine...), accentuant ainsi la pression sur les acteurs africains. **M. El Idrissi constate que, s'il y a bien une volonté d'attirer les IDE, il est nécessaire de s'interroger sur leur type (énergie solaire ?) et les secteurs intéressants pour les investisseurs étrangers.**

Une connectivité des marchés partagée est nécessaire pour permettre d'attirer les investissements dans les infrastructures pour répondre à l'urbanisation et à la croissance démographique très rapides. M. El Idrissi souligne que ces connectivités nécessitent des institutions propices à une bonne gouvernance permettant de mettre en place ces infrastructures. Il rappelle que les causes du Printemps arabe sont transverses et émanent des demandes de la jeunesse : emploi, développement social et économique. Il espère que la coopération entre Europe et Afrique puisse s'appeler « Voisinage Africain ».

**Omar Abdourrahman** (Commission des Nations Unies en Afrique, Bureau régional d'Afrique du Nord) commence par rappeler les liens existants entre l'Afrique et l'Europe, et souligne que la coopération autour de la Méditerranée doit relier les deux continents. Pour M. Abdourrahman, l'industrialisation, la sophistication et la diversification sont la clef pour nouer une coopération de développement. Il souligne que si les politiques favorisent actuellement le secteur tertiaire, il reste une place pour l'industrialisation. L'Afrique est riche en ressources naturelles mais leur transformation demeure insuffisante. M. Abdourrahman préconise une approche d'exploitation des ressources permettant d'intégrer les chaînes de valeur régionales et globales. Les ressources sont en Afrique et la technologie en Europe, il serait donc judicieux de réfléchir à une intégration commune dans les Chaînes des Valeurs Globale (GVC).

M. Abdourrahman considère que **l'industrialisation doit se baser sur une approche régionale** plutôt que compétitive. Il constate que les pays ont souvent des stratégies nationales utopistes. Ensuite, il souligne que la question du capital humain doit faire elle aussi l'objet d'une approche régionale. M. Abdourrahman réclame aussi que les infrastructures de transport et de production doivent être au cœur des efforts des gouvernements, et doivent être un vecteur d'évacuation des produits. Il rappelle aussi que la question de la logistique doit être prise en compte, ainsi que les questions relatives au financement, actuellement trop fragmenté, qui empêche la région de peser suffisamment dans l'échiquier mondial.

A propos de l'intégration Régionale, il souligne le lancement de la Zone de libre-échange continentale par les chefs d'Etat, et remarque que la Chine s'est déjà positionnée pour en tirer profit. Il rappelle aussi que parmi les huit communautés économiques du continent, l'Union du Maghreb Arabe est celle fonctionnant le moins. Le Maroc cherche ainsi à rejoindre la CEDEAO, suivi de la Tunisie. M. Abdourrahman déplore que cette approche compétitive nuise à l'efficacité de l'UMA. Il constate qu'on retourne ainsi à l'enjeu de passer de relations individuelles bilatérales à une intégration régionale, ce qui sera au centre des discussions. **M. Abdourrahman propose de prendre l'exemple du jeu d'alliance du Maroc et d'entreprendre des actions avec une approche sectorielle. En termes de gouvernance, il suggère de promouvoir le secteur privé et la transparence, qui auront un effet domino sur les autres activités.**

Pour **Zakaria Fahim**, Président de Hub Africa, le principal défi demeure dans la capacité des PME à intégrer les chaînes de valeur régionales puis mondiales, les points les plus importants étant l'accès aux financements, l'aide à l'exportation et l'accompagnement des PME. Hub Africa est un projet associatif devenu par la suite un projet entrepreneurial, dont la principale philosophie est de montrer que l'Afrique peut être un acteur de poids si ses habitants prennent leur destin en main. **Hub Africa est un levier de la diplomatie économique au service de l'intégration africaine**, souligne M. Fahim.

Zakaria Fahim considère l'Afrique comme un continent plein d'opportunités avec d'énormes potentiels de développement.. C'est un continent attractif, bénéficiant d'une forte croissance et qui sera bientôt le plus peuplé du monde, alors que l'Europe voisine est plus vieillissante. **M. Fahim suggère de mettre les jeunes, l'espace digital et les contraintes de logistiques au centre des préoccupations, et de donner la parole aux entrepreneurs et accompagner ceux qui veulent sortir du salariat, le marché de l'emploi ne pouvant absorber que 20% des jeunes qui y entrent.** La philosophie de Hub Africa est de développer l'innovation avec comme meilleurs acteurs les jeunes incluent ceux qui peuvent avoir l'opportunité de faire leurs études dans d'autres pays, et M. Fahim propose d'instaurer un Erasmus africain pour faciliter cette mobilité. La diaspora africaine est un acteur majeur du développement économique et 80% des flux migratoires sont intra-africains, avec par exemple une importante diaspora subsaharienne au Maroc, et il est nécessaire de les intégrer et de les valoriser. Zakaria Fahim remarque ensuite que si le continent est divisée politiquement entre Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne, les mentalités évoluent, avec une affirmation plus forte d'appartenir à un même continent.

Il est nécessaire d'accompagner l'open innovation **en favorisant la rencontre entre les idées des startups africaines et les financements de l'Euro-Méditerranée**. M. Fahim souligne l'existence de projets d'accélérateurs sur le continent, avec des connections avec les grandes écoles. Il regrette le problème de circulation des startups et déplore que les ressources financières soient détenues par les vieilles générations, et suggère de trouver des solutions pour rompre l'isolement des initiatives des jeunes et d'aller chercher les ressources des rentiers pour qu'ils accompagnent les jeunes. M. Fahim remarque aussi que le niveau d'étude des migrants vers l'Europe a augmenté de 100% et souligne un problème de « captation des cerveaux », ayant des conséquences graves sur les pays de départ.

**Il recommande aussi d'intégrer les questions de développement durable, notamment le solaire et l'éolien comme sources d'énergies durables, en travaillant par exemple avec le Canada pour aider les startups locales à saisir les opportunités de développement durable. En conclusion, Zakaria Fahim cite un célèbre proverbe africain : « si tu veux aller vite, va seul, si tu veux aller loin, allons y ensemble ».**

Il est nécessaire de préserver le patrimoine naturel et de coopérer dans le secteur de l'énergie, déclare **Abderrahim Ksiri**, Coordinateur national de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable. L'AMCDD fait partie d'un ensemble de réseaux africains s'intéressant aux questions énergétiques et climatiques. M. Ksiri regrette qu'il y ait trop d'initiatives différentes sans consistance globale. Les capacités d'adaptations et d'actions font défaut face à l'accélération des rythmes et des changements, et ces dérèglements creusent les inégalités.

Près d'un africain sur deux n'a pas accès à l'électricité, alors que les besoins énergétiques sont en augmentation face à la démographie croissante : il y a un besoin d'installations de 150 GW d'ici 2050. Seulement 4% de la demande mondiale en énergie vient d'Afrique, le continent accusant un retard dans ce secteur à cause d'un manque de capacité à attirer les investissements et à adopter une stratégie énergétique nationale planifiée. Les inégalités d'accès à l'énergie provoquent des déséquilibres sociaux, culturels et environnementaux, et entraînent une aggravation de la pauvreté socio-économique, des conflits et des migrations. M. Ksiri rappelle aussi que la population vit sur la biomasse, notamment avec un chauffage au bois qui accentue la déforestation. Des initiatives existent, comme le gazoduc reliant le Nigeria, le Maroc et l'Espagne et d'autres initiatives régionales, mais les résultats sont en deçà des attentes.

L'Afrique a un potentiel énorme en énergies renouvelables, 300 GW pouvant être produits grâce à celles-ci. L'hydraulique par exemple n'est utilisé qu'à seulement un cinquième de ses capacités. Les évolutions très rapides dans le secteur des énergies renouvelables doivent permettre à celles-ci de devenir plus compétitives face aux énergies fossiles subventionnées. Malgré ce potentiel, certains pays (Kenya, Afrique du Sud, Egypte, Algérie et Nigeria) souhaitent développer le nucléaire. M. Ksiri met en garde contre le problème de la gestion des déchets qui va se poser pour des pays aux institutions instables et manquant de préparation, et souligne que les pays européens effectuent des efforts énormes et très coûteux pour sortir du nucléaire.

**Abderrahim Ksiri recommande de ne pas suivre le modèle des pays avancés, responsables du réchauffement (l'Afrique n'étant responsable que de 4% des rejets de GES), avant de rappeler les opportunités créées par les grands projets internationaux comme le projet Desertech.** M. Ksiri conseille également à développer des énergies renouvelables accessibles aux populations les plus vulnérables pour ne pas accentuer la fracture dans l'accès aux énergies, et recommande plus d'accompagnement pour les petits projets et d'inciter les investissements de la part de la population. Il est nécessaire de construire des villes durables, de revoir l'utilisation optimale des ressources, notamment les transferts d'eau, et de développer la multi-modalité transport-eau-bâtiment-électricité. M. Ksiri regrette enfin que l'aide au développement, mélangeant crédits et aides réelles, ne représente qu'une part minime du budget des pays développés, et devienne un

marché ne s'accompagnant pas d'un transfert technologique et d'un renforcement des capacités. Il termine en remarquant que tous les pays d'Afrique du Nord appellent à une coopération.

### **Troisième Session : Un impératif dans l'agenda : Préserver le patrimoine naturel et coopérer dans le secteur des Energies**

La mutualisation des politiques publiques entre pays voisins pour les énergies renouvelables et l'assainissement réduit leurs coûts et les rends plus rentables, et entraîne ainsi un gain d'efficacité, rappelle Patricia Augier. L'enjeu est l'électrification du continent africain, et les énergies renouvelables et le numérique ont un rôle majeur à jouer. L'Union Européenne est issue d'un processus long et d'une « solidarité de fait ». Mme Augier remarque que seulement un africain sur deux a accès à l'électricité alors que les besoins sont toujours croissants. Elle souligne aussi que 4% de la demande en énergie provient de l'Afrique, principalement du Nord du continent et d'Afrique du Sud.

Patricia Augier met en avant les initiatives pour la préservation du patrimoine et de l'énergie, impulsées à l'échelle nationale et par la société civile. L'enjeu est de trouver comment leur donner plus de visibilité et de cohérence. Elle recommande ainsi une coopération plus poussée avec la société civile et les autorités locales pour donner une plus grande cohérence à l'échelle nationale. Mme Augier souligne enfin le besoin de donner du sens aux actions entreprise, au niveau national et local.

**Issa Garba Tahirou** (Coordinateur exécutif de la Plateforme de la Société Civile sur le Changement Climatique et le Développement Durable, Niger) présente une initiative répondant à un besoin de préserver l'environnement et de trouver de nouvelles sources énergétiques, tout en intégrant la participation des femmes. Cette initiative est développée dans un contexte de stress climatique : le Niger étant majoritairement désertique, la contrainte climatique est une préoccupation majeure et a de fortes répercussions sur les activités agro-pastorales, la pêche, l'agriculture et l'élevage. Le Niger est le deuxième producteur d'Uranium et un important producteur de pétrole, mais c'est un des pays les plus pauvres du monde (un des plus faible IDH, 70% de la population vivant avec moins d'un dollar par jour). M. Garba Tahirou souligne que si les ressources naturelles étaient gérées de façon inclusive, elles contribueraient au développement du pays.

Le changement climatique accentue la pression sur des Etats déjà fragiles. Le Niger, en plus de la dégradation de l'environnement, souffre de guerres et de conflits, provoquant le déplacement de millions de personnes parties s'installer dans des zones plus habitables, entraînant d'avantage de pression sur l'écosystème (coupage de bois, désertification, disparition des ressources naturelles). Le Niger accueille environ 300 000 réfugiés, et une crise humanitaire majeure touche les camps de réfugiés. La démographie exerce une forte pression avec un fort taux de natalité, et M. Garba Tahirou rappelle que l'éducation des femmes a un rôle important sur le nombre d'enfants et leurs capacités à les élever.

Issa Garba Tahirou présente le projet pilote de fours à balles de riz, dont l'avantage principal est de préserver jusqu'à 850 Kg de bois de chauffage et 510 Kg de charbon. Ce projet intègre aussi la formation des forgerons pour les fours, ainsi qu'une campagne de sensibilisation, de promotion et de vulgarisation. M. Garba Tahirou souligne que ce projet, qui inclut des subventions et un accompagnement pour les femmes, peut être un exemple dans le cadre d'une coopération avec la Méditerranée. Le prix du four étant élevé, les ressources sont fournies par les cotisations hebdomadaires des femmes sur un système de solidarité circulaire. L'objectif est de faciliter l'adaptation, de respecter la biodiversité et de fournir une formation aux techniques de pépinière permettant de restaurer l'environnement et la biodiversité en réintroduisant des espèces en voie de disparition ou d'intérêt écologique ou médicinal.

Issa Garba Tahirou recommande de mettre l'accent sur la gouvernance, et suggère des mesures à mettre en place comme l'évaluation des compétences existantes, le renforcement des capacités des institutions et de la société civile pour limiter les crises politiques, et le maintien du soutien aux États fragiles. Il souligne aussi la nécessité d'une participation de la société civile et de prendre en compte ses aspirations. Il regrette qu'actuellement la participation des communautés soit insuffisante et que les projets ne répondent pas à leurs besoins.

**Stéphane Pouffary** (Fondateur et Président d'Energies 2050) commence par présenter l'association Energies 2050, qui s'intéresse aux questions des énergies renouvelables et de développement durable, et cherche à modifier le comportement des populations face au changement climatique en travaillant sur la transversalité du développement (genre, environnement, énergie, transports, urbanisation...). Sur l'aspect économique, Energies 2050 collabore avec le FEMISE, et les deux associations co-publient un rapport annuel sur le changement climatique en Méditerranée. Face au lien étroit entre ressources naturelles et patrimoine, un développement énergétique intelligent nécessite la compréhension du territoire. L'Afrique souffre d'une pauvreté énergétique, qui demeure un enjeu impératif pour son développement, et qui s'ajoute au problème transverse de la démographie. M. Pouffary rappelle qu'une part de 80% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique est possible grâce à une meilleure gestion de la demande et de l'offre, et il appelle à ne pas répéter les mauvaises pratiques d'hier (les mesures énergétiques s'intéressant surtout au côté offre au détriment de la gestion de la demande).

La multiplication des acteurs et des agendas parfois contradictoires rend la coopération compliquée à mettre en œuvre. Stéphane Pouffary déplore un problème d'adaptation politique, surtout pour les pays du Sud, face à l'agenda d'action. Les accords de Paris ont introduit des contributions déterminées nationalement, et Energies 2050 travaille avec tous types d'acteurs (gouvernements locaux, universitaires, institutions internationales, société civile) pour aider à atteindre ces objectifs. Mais les contributions (qui comprennent une partie inconditionnelle et une partie conditionnelle dépendant de l'aide extérieure) demeurent insuffisante, la trajectoire actuelle ne permettant pas de limiter la hausse des températures : les prévisions sont une hausse de 3,5°C au lieu des 2°C visés.

Les projets sur lesquels Energies 2050 a participé relient adaptation et atténuation, avec comme sujet global l'accès à l'énergie. Stéphane Pouffary présente un exemple de projet répondant à la problématique de production non maîtrisée de lait à cause de l'absence de point de collecte décentralisé et de système de stockage à froid. L'idée est de proposer des points mix hybrides de collecte et de recréer une chaîne de valeur, avec un impact positif sur la ressource, l'accès à l'énergie, et l'économie, en créant une chaîne intégrale d'adaptation et de contribution à une échelle modeste en réponse à un problème global.

M. Pouffary plaide pour un modèle d'adaptation au changement climatique avec une analyse coût-bénéfice en termes d'atténuation, et réclame un nouveau questionnement sur les politiques de développement. Pour l'année 2018, il recommande un dialogue de facilitation et réclame des solutions pour que les acteurs revoyent leurs ambitions à la hausse. Il propose notamment de territorialiser les engagements des Etats et de permettre aux gouvernements locaux et aux villes de s'emparer de ces enjeux et des compétences actuellement dépendantes des Etats. M. Pouffary note aussi l'importance d'un langage et d'indicateurs communs. Il conclue en soulignant la nécessité d'une approche multi-acteur et multi-compétence pour permettre une transition globale de la société.

Les acteurs de terrains, comme les collectivités locales, sont essentiels à un agenda de coopération, souligne **Ndiouga Sakho**, Président du Comité d'Aménagement Urbain du Développement Durable et de la Gestion du Littoral de la ville de Dakar. D'ici 2050, la moitié de la population vivra en milieu urbain, plaçant au premier plan les thématiques de préservation du patrimoine et de l'énergie, et une coopération entre Europe et Afrique est impérative au sujet de transition écologique des territoires. Il est nécessaire de prendre en compte les vulnérabilités physiques, environnementales, sociales et économiques des villes voisines du fait des interactions entre celles-ci. D'après M. Sakho, une coopération entre territoires voisins donnerait une perspective d'échelle géographique plus grande et une meilleure efficacité.

La ville de Dakar subit une dégradation et une transformation de son milieu naturel. Le tissu urbain demeure fragile, du fait de l'urbanisation non contrôlée, de l'absence de services publics, de l'étendu du secteur informel, du déficit d'infrastructures et de réseaux au sein des villes, des difficultés d'accès à l'énergie, et du manque d'adaptation des acteurs territoriaux. M. Sakho présente des initiatives comme l'initiative de l'Union Européenne et de la COMESA, qui a mis en place un laboratoire de connaissance pour des territoires durables et résilients, ou le Plan Climat Energie territorial alternatif qui s'intéresse aux énergies renouvelables, au comportement des citoyens, au réaménagement de l'espace urbain... Le Projet DKR porte sur la requalification urbaine de la ville de Dakar, et comprend une plateforme d'acteurs et d'institutions permettant une synergie d'actions. Pour M. Sakho, l'enjeu est de réinventer la ville, avec une réappropriation par les habitants et des infrastructures nouvelles, grâce des actions reflétant une prise en compte globale du développement durable, comme le reboisement, les écoles vertes, l'électrification rurale durable, les pépinières scolaires...

Ndiouga Sakho souligne ensuite le lien entre patrimoine et l'énergie. Il est nécessaire de restaurer les aires protégées touchées par l'urbanisation, d'instaurer des mesures pour lutter contre la déforestation et protéger les zones côtières, et de garantir un accès à l'eau potable

pour l'alimentation des ménages et pour l'agriculture. M. Sakho présente certaines mesures mises en place comme le pavage, les signalisations, la rénovation thermique des bâtiments, le développement de l'agriculture périurbaine, le bus rapide, et la gestion des déchets sur un principe d'économie circulaire avec tri, compost, réutilisation et recyclage. M. Sakho souligne aussi la formation pour les femmes, la sensibilisation à une culture environnementale dès l'école, la promotion des éco-quartiers, la mise en place d'un observatoire municipal pour cartographier les zones à risque (où se situent 90% des industries) et incluant un système d'alerte. Un incubateur a été créé pour encourager les projets innovants et la création d'emplois verts. M. Sakho regrette cependant que les ressources financières pour mener les projets soient insuffisantes.

Ndiouga Sakho recommande le développement de partenariats multi-acteurs et le partage des bonnes pratiques, et d'adopter une logique d'intervention globale, planifiée et partagée avec un objectif de privilégier un aménagement urbain durable. Il propose un partenariat entre l'Union Européenne et l'Union Africaine incluant les collectivités d'Afrique du Nord, et suggère d'améliorer le cadre institutionnel avec la mise en place de réseaux d'observation, un échange d'expérience entre universités et villes, et une mobilisation des financements et des investissements. Enfin, il conseille de replacer l'action autour des collectivités locales et de replacer les populations au cœur de ces actions, et d'agir localement.

### **Recommandations de la conférence pour déterminer les priorités et les mesures nécessaires envers une coopération EuroMed-Afrique Subsaharienne.**

- 1- Investir dans la jeunesse doit être une priorité pour l'Afrique et l'Union Européenne.** La dynamique démographique du continent africain et sa population jeune (60% des africains ont moins de 25 ans) entraînent une pression croissante sur le système éducatif. L'éducation demeure un bouclier contre les mariages forcés et peut offrir l'opportunité de sortir de la pauvreté.
- 2- Il faut saisir l'opportunité de la coopération avec l'Afrique** pour créer des infrastructures, engager des investissements d'envergure dans des secteurs clés, comme le développement durable et l'énergie par exemple, améliorer la résilience de ces pays face aux changements, notamment climatiques et renforcer les principes de bonne gouvernance protégeant la société civile.
- 3- L'intégration doit être complétée** par une augmentation de la compétitivité, une attraction des IDE, une croissance plus forte, et un élargissement des marchés entraînant des économies d'échelle. Attirer les IDE est une priorité, mais il important que ces IDE se focalisent sur des secteurs qui aideront les pays à se développer.
- 4- L'Europe doit prendre conscience de l'urgence d'accélérer l'industrialisation et le développement humain en Afrique.** Les solutions actuellement proposées par l'UE, soit émanant de la politique sécuritaire et migratoire, soit de la politique commerciale (en demandant aux pays Subsahariens de réduire leur protection tarifaire vis à vis des produits européens) sont loin d'être à la hauteur des enjeux. D'une façon générale, les priorités des uns (développement au Sud) et des autres (migration au Nord) devraient être traitées avec une vision plus globale, en tenant compte de la complexité des situations et des processus d'interactions (industrialisation-emplois-sécurité-migration, etc.).

- 5- L'industrialisation du continent africain pourrait aller plus vite si elle pouvait s'appuyer sur une zone plus intégrée** pour créer des chaînes de valeur régionales et faciliter leur insertion au niveau mondial, en particulier, dans des chaînes de valeur pilotées par des firmes européennes. Dans ce domaine, l'Europe peut aider les pays de diverses façons : connaissance des marchés, acquisition des normes, transferts de technologie formation du capital humain, soutien aux investissements, amélioration des infrastructures et de la logistique, etc.
- 6-** Il devient urgent d'avoir une politique beaucoup plus active et volontariste vis à vis du secteur privé : Il faut mettre l'entreprise au centre des préoccupations de tous, sur tout le continent africain, que l'on puisse entendre de façon plus audible la voix des entrepreneurs, leurs besoins, changer leur image et donner l'envi aux jeunes d'entreprendre. Faciliter, par tous les moyens, les échanges commerciaux intra-régionales en constitue un moyen. L'Open innovation doit favoriser la rencontre entre les idées des startups africaines et les financements de l'Euro-Méditerranée.
- 7-** Il faut encourager une **coopération plus poussée avec la société civile et les autorités locales** pour donner une plus grande cohérence aux évolutions politiques et sociétales et répondre au besoin de donner du sens aux actions mises en place, au niveau national et local. Il faut construire **un dialogue de facilitation** pour proposer des solutions pour que les acteurs revoient leurs ambitions à la hausse : territorialiser les engagements des États pour permettre aux gouvernements locaux et aux villes de s'emparer de ces enjeux et des compétences actuellement dépendantes des États. Ceci doit se faire dans une approche multi-acteur et multi-compétence pour permettre une transition globale de la société.
- 8- Le développement économique dans l'ensemble du continent africain ne doit pas se faire au détriment de l'environnement et de la qualité de vie des Hommes :** Il est important de restaurer les aires protégées touchées par l'urbanisation, d'implémenter des mesures pour lutter contre la déforestation, de protéger les zones côtières et de garantir un accès à l'eau potable pour l'alimentation des ménages et pour répondre aux besoins de l'agriculture.